



Conférence générale : 36^e Session
Commission administrative et financière
Point 11.6 de l'ordre du jour provisoire

STU/AIPU
28 octobre 2011

DECLARATION ORALE DU STU ET DE L'AIPU
SUR LE RAPPORT DE LA DIRECTRICE GENERALE
SUR LA SITUATION DE LA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Chers collègues,

1. Nous ferons une courte intervention pour rappeler que le Syndicat du personnel de l'UNESCO (STU) et l'Association Internationale du Personnel de l'UNESCO (AIPU) appuient sans réserve la proposition du Secrétariat qui permettrait d'assurer un rééquilibrage du taux de répartition des contributions, respectivement 45% et 55%, entre participants et Organisation. Les Associations du personnel souhaitent un alignement des pratiques en vigueur dans le Système des Nations Unies, compte tenu de la position de l'UNESCO en bas du classement comparatif des Organisations du Système des Nations Unies, qui ressort du document à l'examen. Ce qui est proposé aujourd'hui contribuera à la pérennité de la Caisse et au maintien d'un service respectant les meilleures pratiques en vigueur dans le Système des Nations Unies.

2. Nous rappelons que l'Assemblée générale des participants soutient, et a déjà approuvé à l'unanimité, les recommandations du Conseil de gestion à la Directrice générale telles que formulées dans le document proposé par le Secrétariat. Les projections et calculs ont donc été établis sur la base de cette répartition 45/55. Un nouveau changement devra automatiquement être approuvé par l'Assemblée générale des participants, tel qu'il est stipulé dans le règlement de la Caisse, avant approbation par la Directrice générale. Nous insistons sur le respect des règles et procédures.

3. Nous tenons à rappeler que les problèmes rencontrés par la Caisse ne sont pas liés à une mauvaise gestion des membres du Conseil de gestion, mais à plusieurs facteurs concomitants tels que la démographie des membres de la CAM, l'augmentation du coût de la vie et du prix des consultations, soins et médicaments, des fluctuations des monnaies et de la non-anticipation de la situation par la précédente administration. Nous vous avons alertés à maintes reprises, mais en vain, sur la situation de la caisse lors des précédentes sessions du Conseil exécutifs et de la Conférence générale.

4. Les participants ont d'ores et déjà fait beaucoup d'efforts et ont accepté, pour certaines catégories, une augmentation de plus de 20% de leur contribution. Nous soulignons que le remboursement moyen par membre et par an comparativement aux autres agences du Système est faible. Le Conseil de gestion de la caisse d'assurance maladie, et des participants, ont également cherché des solutions pour diminuer les coûts – adoption de plafonds par acte et suppression des remboursements des frais de chambre et de pension pour les maisons de retraites médicalisées. Nous verrons les effets de ces décisions lors du prochain biennium. Pour compléter cela, nous souhaitons qu'un audit général sur l'externalisation des remboursements effectués par la compagnie contractée par l'UNESCO – Vanbreda international - et sur ces remboursements puisse être mené afin de rechercher des solutions permettant de faire des économies plus globalement pour l'Organisation.

5. Enfin, nous invitons la Conférence générale à prendre une décision équilibrée veillant à la pérennité de la Caisse et au maintien d'un service respectant les meilleures pratiques en vigueur dans le Système des Nations Unies.

Nous vous remercions.

Le Président du STU

Le Président de l'AIPU